

**Face à la baisse de nos salaires réels,
mobilisons-nous le 23 janvier prochain !**

ASSEMBLEE D'INFORMATION ET DE MOBILISATION À LONGEMALLE 1

Jeudi 19 janvier à 12h15, Salle cantonale

Le Conseil d'Etat a communiqué le 8 décembre sa décision d'indexer les salaires de 1,4% au 1^{er} janvier 2023, sans consultation ni négociations avec les organisations du personnel.

L'inflation telle que calculée par l'indice des prix à la consommation se montait à 3% entre octobre 2021 et octobre 2022 et même à 4,6% depuis décembre 2020. Selon l'Union syndicale suisse, il faudrait une indexation de 5% pour compenser entièrement la hausse du coût de la vie.

La mobilisation qui est allée crescendo entre octobre et décembre n'a jusqu'ici pas infléchi la décision du Conseil d'Etat et nos salaires réels baisseraient de manière pérenne dès janvier 2023. Le Conseil d'Etat a pourtant les moyens politiques et financiers de verser la pleine indexation. C'est pourquoi les trois organisations du personnel de l'Etat appellent à une prochaine journée d'actions, de manifestation et de grève le lundi 23 janvier.

Pour en discuter et pour préparer ensemble la nécessaire mobilisation du 23 janvier - et celle du 31 janvier si le Conseil d'Etat ne modifie pas sa décision - nous vous invitons à participer à cette assemblée ouverte à toutes et tous.

**Lundi 23 janvier : grève et manifestation dans la fonction publique.
Rassemblement à 17h30 à St.-François, départ de la manif' à 18h.**